BAIGNADE NAVIGATION PÊCHE

SITE TOURISTIQUE Lac de Trémelin MONTFORT COMMUNAUTÉ

La baignade est réglementée par des arrêtés municipaux et les activités nautiques par un arrêté préfectoral. Ils sont affichés sur le site et disponibles à la mairie d'Iffendic.

Bédée / Breteil / Iffendic / La Nouaye / Montfort-sur-Meu / Pleumeleuc / Saint Gonlay / Talensac

LA BAIGNADE

Baignade surveillée :
- Les 17, 18, 24 et 25 juin, les 9 et 10 septembre de 13h30 à 19h
- Tous les jours du 1er juillet au 31 août de 13h30 à 19h
- Interdite en dehors de ces horaires et de la zone délimitée

LA NAVIGATION

- Navigation interdite sur le lac sans autorisation de Montfort Communauté

LA PÊCHE

Ce lac est en réciprocité totale départementale
- Carte de pêche obligatoire, possibilité d'acheter une carte à l'accueil des hébergements
- Pour les zones autorisées à la pêche reportez-vous au plan ci-dessous
- périodes de pêche : renseignez-vous auprès de la fédération de pêche www.federationpeche.fr/35
- 14 postes de pêche à la carpe de nuit, réservation obligatoire au bar Saint-Michel à Iffendic
- Ecogardes : 07 82 93 48 33

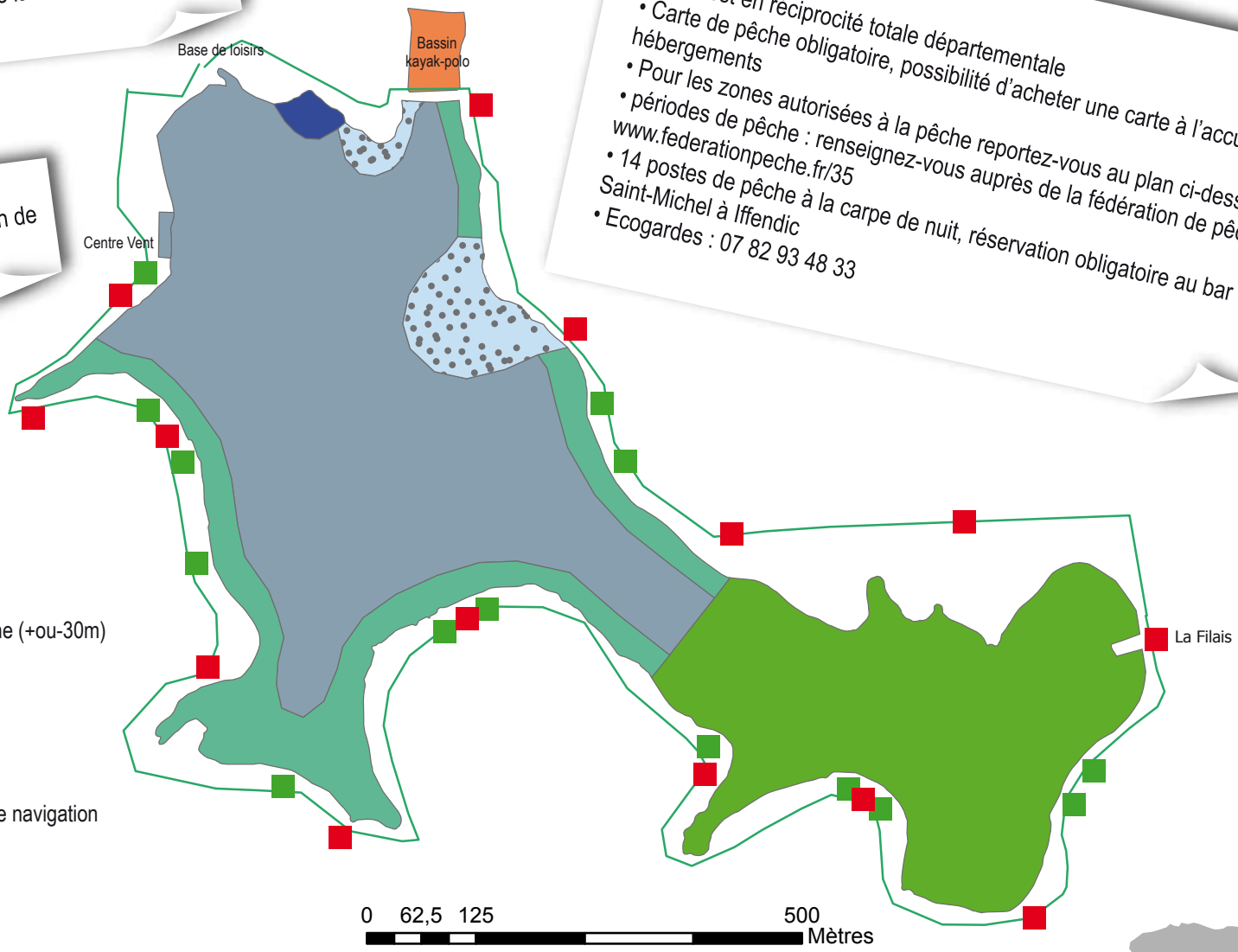

LÉGENDE DES PRIORITÉS D'USAGE

- Bande de rives réservée prioritairement à la pêche (+ou-30m)
- Zone de baignade, toute autre activité interdite
- Zone prioritaire au kayak polo
- Zone prioritaire à la navigation de plaisance
- Zone réservée à la pêche
- Zone rocheuse ou de hauts fonds interdite à toute navigation
- Bornes de secours numérotées
- 14 postes de pêche à la carpe
- Sentier aménagé (tour du lac 5 km - 1h)

Sources : BD Ortho 2010 IGN, Montfort Communauté, Schéma Directeur d'utilisation du lac de Trémelin annexé à l'arrêté préfectoral Réalisation : Service SIG Montfort Communauté - Avril 2017

ENVIRONNEMENT VOIRIE

L'ensemble des arrêtés réglementant les activités sur Trémelin sont affichés sur le site et disponibles à la mairie d'Iffendic.

LÉGENDE

- Aires de jeux
- Départ randonnée
- Escalad'arbres
- Aires de pique-nique
- Poste de secours (juillet/août)
- Point de rassemblement
- Défibrillateur électrique
- Wifi gratuit
- Salles de réception
- Point informations
- Poubelles / tri sélectif
- Sanitaires
- Barrières
- P1 82 places + places PMR
- P2 259 places + places PMR
- P3 92 places

ÉCOGARDES

Un écogarde est présent sur le site tous les jours du 15 juin au 15 septembre.

- information
- prévention
- réglementation

Contact : 07 82 93 48 33
www.ecogarde.fr

ENVIRONNEMENT

- Pour la sécurité de tous, les feux sont interdits
- En dehors du restaurant, la consommation de boisson alcoolisée est interdite sur l'espace public
- Emportez vos déchets avec vous, pensez au tri
- Merci d'emprunter les itinéraires balisés, n'empruntez pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et pour respecter la faune et la flore
- Tenez vos chiens en laisse
- Pour conserver la bonne qualité de l'eau du lac, les animaux sont interdits sur les rives du lac du 1er juin au 30 septembre

LA VOIRIE

- Camping-car : stationnement interdit de 18h à 8h sur l'ensemble du site sauf au camping, informations à l'accueil des hébergements
- La vitesse est limitée à 30 km/h sur l'ensemble du site
- Le stationnement est interdit le long des voies, merci d'utiliser les parkings
- Pour la sécurité de tous merci de respecter les sens de circulation, de ne pas stationner devant les barrières et sur les emplacements réservés

Montfort Communauté
Tél. 02 99 09 88 10
accueil@montfortcommunaute.bzh
www.montfortcommunaute.bzh

N° URGENCE
POLICE 17
POMPIERS 18
SAMU 15